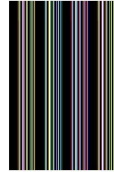


progetto cofinanziato dall'Unione Europea



UNIONE
EUROPEA



AUTORITA'
DELEGATA



AUTORITA'
RESPONSABILE

FONDO ASILO, MIGRAZIONE E INTEGRAZIONE (FAMI) 2014-2020



Tuscany Empowerment Actions for Migrants System



ISTITUTO STATALE DI ISTRUZIONE SUPERIORE

“Leopoldo II di Lorena”

Via de Barberi - 58 100 Grosseto Tel. 0564/484821 - Fax
0564/415389

Via Meda – Giolitti 58100 Grosseto telefono 0564/484881
- fax 0564/484882

E - mail: gris00600c@istruzione.it - PEC:

gris00600c@pec.istruzione.it

www.istplorena.eu



INFORMATIONS POUR LES PARENTS

Chers parents,

Le Proviseur et le personnel de l'Institut "Leopoldo II di Lorena" vous remercient d'avoir choisi notre école et sont heureux de vous accueillir.

Notre objectif commun est la croissance personnelle et la réussite scolaire de vos enfants.

Pour cela, il est important de prêter attention aux points suivants :

REGISTRE ÉLECTRONIQUE

Il est important d'utiliser le registre électronique, où vous trouverez des informations sur les progrès didactiques et disciplinaires des élèves, leurs absences, les communications avec les enseignants, des informations sur les cours de rattrapage ou approfondis, les sorties éducatives et plus encore.

Pour accéder au site Web de l'école, tapez www.scuoletoscane.it , cliquez sur le symbole de notre Institut et entrez dans la zone réservée en tapant le nom d'utilisateur et le mot de passe que le Bureau des étudiants vous a donné au moment de l'inscription.

Login - Mot de passe: L'utilisateur se compose du nom et du prénom de l'élève et le mot de passe est sa date de naissance: ex. rossipaolo - 07052004.

Après la première connexion, le mot de passe peut être changé, si vous le souhaitez.

MANUELS DE TEXTE

Sur la page d'accueil à droite, sur l'icône INFO, vous trouverez des informations sur les manuels de la classe de votre enfant et, à partir d'octobre, les heures de réception des professeurs. La liste des manuels est également disponible dans toutes les librairies de la province.

Après la publication de l'avis sur le site Web de l'école, les personnes à faible revenu ISEE peuvent demander des livres en prêt pour utilisation, c'est-à-dire en prêt gratuit.

Pour soumettre la demande, la famille doit accéder au site avec ses identifiants puis cliquer sur : • Étudiants • Prêt • Demande (dans la barre du haut).

Ensuite, tous les champs sont remplis et l'ISEE mise à jour à l'année en cours est jointe

ABSENCES

Veuillez noter que, selon la loi, pas plus de 50 jours d'absence peuvent être effectués, soit environ 225 heures.

Ce nombre d'absences ne peut être dépassé que pour des raisons importantes, à savoir: les certificats médicaux pour maladies graves, les certificats d'activités sportives et, pour les étudiants étrangers, les déplacements dans le pays d'origine pour des raisons familiales ou de permis de séjour.

Pour cette raison, et dans l'intérêt de vos enfants, veuillez :

- Prévenir l'école de tout changement, avec le numéro de téléphone portable des deux parents
- Vérifiez régulièrement les absences et, si nécessaire, parlez au coordinateur de classe
- Justifiez immédiatement les absences de votre enfant avec le PIN qui vous sera remis par le Bureau des élèves ou par le responsable de l'établissement
- Évitez, sauf pour des raisons valables, l'enregistrement tardif ou le départ anticipé de l'école, surtout lorsqu'il y a beaucoup de devoirs en classe et de nombreuses demandes.

ÉVALUATIONS

L'année scolaire est divisée en trois et cinq mois et l'école publiera deux bulletins : l'un en janvier et l'autre en juin. En mars, il y aura également un rapport pour vous informer des progrès de votre enfant avant les résultats finaux.

Pour consulter les bulletins, allez dans *Agenda* → *Curriculum Vitae* → *Bulletin scolaire*.

S'il y a des échecs, vérifiez également les cours de rattrapage assignés et les sujets indiqués par les professeurs pour récupérer.

L'école organise des cours de rattrapage d'été pour certaines matières. Un test de vérification devra alors être effectué.

RÉSULTATS ÉDUCATIFS

L'école organise souvent des sorties pédagogiques, des voyages pédagogiques et des cours de langues à l'étranger au cours de l'année. Les familles seront informées via le site et devront signer une autorisation.

Lors des voyages scolaires, les élèves qui ne participent pas doivent assister régulièrement aux cours.

PCTO

Le PCTO, (Parcours pour les compétences transversales et l'orientation), est un projet qui permet aux étudiants des instituts techniques et professionnels de connaître de près le monde du travail, grâce à un stage dans des entreprises de notre région. Entre la troisième et la cinquième année de l'école secondaire, les heures de PCTO sont au total de 400.

TELEPHONES PORTABLES

Selon la loi, les téléphones portables peuvent être emmenés à l'école, mais ils doivent être éteints. Les téléphones portables peuvent être utilisés à des fins éducatives ou, exceptionnellement, avec l'autorisation de l'enseignant. Une mauvaise utilisation peut entraîner une note disciplinaire et le retrait du téléphone portable, qui sera restitué au parent par le responsable de l'établissement.

ATELIERS

Nos étudiants pourront réaliser de nombreuses activités dans les laboratoires.

Une liste sera remise au secrétariat avec des informations sur la tenue à acheter pour entrer dans les laboratoires. L'utilisation de la tenue au laboratoire est obligatoire.

RÉCEPTIONS DES PARENTS

Tous les enseignants sont disponibles, une heure par semaine, pour des entretiens avec les parents. Les horaires sont indiqués dans les classes INFO sur le site. Il y a aussi deux réceptions générales l'après-midi, l'une en décembre et l'autre en avril.

BUREAU DES ÉLÈVES

Pour communiquer avec le Bureau des étudiants, il est nécessaire de prendre rendez-vous en appelant le 0564/484821 ou en cliquant sur le symbole ci-dessus, sur la page d'accueil.

Personnel de référence de notre Institut:

Proviseur: Prof. Cinzia Machetti

Vicaire: Prof. Roberta Cavallini

Responsable du siège La Cittadella: Prof. Laura Bugelli

Responsable du bureau via Meda: Prof. Mariolina Rispoli

Numéros de téléphone utiles:

Siège social de la Cittadella Tél 0564/484821

Siège via Meda Tel 0564/484881

INSCRIPTION EN PREMIÈRE CLASSE

Pour vous inscrire à la première année de notre école, vous devez cliquer sur le bouton «*Inscription aux premiers cours*» de la page d'accueil.

Au moment de l'inscription, vous devrez apporter

- photocopie de la carte d'identité de l'étudiant;
- photocopie du code fiscal de l'étudiant;
- photocopie des certificats de vaccination effectués;
- Certificat de licence du collège;
- diagnostic éventuel et plan personnalisé de l'étudiant DVA ou DSA
- reçu du paiement de 70 € (contribution volontaire 62 € et assurance accident obligatoire de 8 €)



Istituto di Teoria e Tecniche
dell'Informazione Giuridica
del CNR

